



Mon ami veut pas allé au juge pour la garde de ses enfants

Par **steph76600**, le **12/10/2009** à **11:53**

Bonjour, mon ami passe devant le juge pour la garde de ses enfants il ne veut pas y aller par peur que son ex raconte des bêtises sur lui car il a fait de la prison avant ils faisaient la garde partagée à l'amiable tous se passait bien et en plus il n'a pas d'avocat. Que va-t-il se passer si il ne va pas au jugement ?